



PRÉFECTURE DE LA RÉGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON

*Délégation Régionale
aux Droits des Femmes et à l'Égalité*

Des mesures importantes Pour les femmes de la Région

Conférence de presse
le 20 mai 2008 à 11h45
Préfecture - salle Erignac

La Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité est placée auprès du Préfet de région, pour mettre en œuvre la politique du Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité. Un choix qui marque la volonté de développer des actions fédérant de multiples acteurs : Etat, collectivités, éducation, emploi, associations...

Cyrille SCHOTT, Préfet de région, présentera **4 réalisations majeures pour les femmes de notre région**, en présence de COLINE ERLIHMAN, Déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité et des partenaires de ces actions.

1- Une URGENCE : les violences envers les femmes :

- parce qu'une femme meurt tous les 3 jours des suites de violence, l'Hérault a traité ce problème sérieux **en rendant très opérationnel le protocole départemental** signé en 2007 **et en créant une cellule départementale de lutte contre les violences faites aux femmes** ; autour des objectifs et du suivi des mesures correctives, toutes les institutions impliquées dans ces questions de violence sont rassemblées par la délégation, sous la présidence du Préfet ;
- **pour informer les femmes victimes de violence** sur les recours et sur les structures d'accueil dans tout le département, une brochure vient d'être éditée à 20 000 exemplaires et un numéro unique est disponible pour recevoir tout appel (3919) ;

2- Une INCITATION : ouvrir tous les métiers aux filles :

- notamment les carrières scientifiques et techniques pour lesquelles un appel à candidature sera présenté pour le **prix de la vocation scientifique et technique** des filles;

3- Une RECONNAISSANCE du rôle des femmes dans certains secteurs économiques :

- **dans le milieu rural** avec le prix régional de l'installation des femmes en agriculture
- **dans les quartiers sensibles** : un film présente les parcours de créatrices d'entreprises

4- Une IMPLICATION pour l'emploi des femmes à travers diverses actions :

- **la labellisation d'entreprises** « égalité hommes/femmes (avec 2 projets aboutis)
- l'accès à un **fonds de garantie de l'Etat** pour les femmes créatrices d'entreprise
- **des mesures d'accompagnement** animées par la Délégation qui sont multiples. Il faut noter les mesures de l'Europe pour l'emploi des femmes qui bonifient les projets intégrant l'égalité hommes/femmes.

Lors d'une conférence de presse, le 20 mai à 11h45 à la préfecture de région

Seront présentés la situation et les chiffres régionaux ainsi que les mesures :

- pour prévenir et lutter contre la violence,
- pour favoriser l'accès des femmes à tous les métiers,
- pour valoriser l'emploi des femmes à travers la reconnaissance de leur rôle économique dans certains secteurs
- pour arriver à l'égalité hommes/femmes dans les entreprises.

Contact presse : DRDFE – Coline Erlihman – 04 67 64 83 01